



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 255-2022
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.395

Déposée le : 30.11.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Remund (Mittelhäusern, Les Verts) (porte-parole)
Brönnimann (Mittelhäusern, PVL)
Roggli (Rüschegg Heubach, Le Centre)
Gabi Schönenberger (Schwarzenburg, PS)
Aebischer (Guggisberg, UDC)
Zbinden (Mittelhäusern, UDC)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Voie cyclable Mittelhäusern–Schwarzenburg

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. de compléter le tronçon manquant de la voie cyclable entre Mittelhäusern et Schwarzenburg dans le plan sectoriel pour le trafic cycliste ;
2. d'élaborer un projet de bandes cyclables sur la route cantonale entre Mittelhäusern et Schwarzenburg en collaboration avec les communes de Köniz et Schwarzenburg et la Conférence régionale de Berne-Mittelland, étant précisé que les bandes cyclables pourraient exceptionnellement n'être réalisées que dans la montée dans les endroits les plus escarpés ;
3. d'élaborer le projet pour le tronçon Mittelhäusern–Schwarzenburg et le crédit correspondant d'ici 2030 au plus tard et de le présenter au Grand Conseil ainsi que de le mettre en œuvre d'ici 2035 au plus tard.

Développement :

Entre Köniz et Mittelhäusern, une bande cyclable presque continue offre depuis plusieurs décennies une protection minimale aux cyclistes. En amont de Mittelhäusern, la route cantonale n'est pas pourvue de bandes cyclables et présente même quelques tronçons étroits, à la visibilité restreinte, et donc dangereux pour les cyclistes.

Cette route est appréciée des amatrices et amateurs de vélo de course, mais depuis l'avènement des vélos électriques, elle est aussi de plus en plus fréquentée au quotidien.

Le tronçon est important pour le trafic pendulaire et représente un axe central du trafic de loisirs dans le Parc naturel du Ganttrisch et dans la région du sud de Berne.

Il n'existe pas d'autres options de voies parallèles : les routes et chemins passant par Steinenbrünnen font faire de grands détours et sont très raides par endroit. Une solution serait de passer pas l'ancienne route de Berne via Moos–Steinhaus–Häusern, mais là aussi, des signalisations sécurisées pour changer de voie seraient nécessaires.

Comme l'ajout complet de bandes cyclables sur les deux voies pourrait s'avérer compliqué, en particulier sur les tronçons les plus pentus (Äckenmatt–Lanzenhäusern), on pourrait envisager de ne réaliser exceptionnellement qu'une seule bande cyclable à ces endroits, sur la voie ascendante uniquement. Cette solution réduirait considérablement le terrain nécessaire et les coûts. Les vélos roulant à une vitesse plus élevée dans la descente, le danger que représentent les voitures et les camions pour eux est relativement faible.

Jusqu'à présent, le tronçon n'a pas été inscrit dans le plan sectoriel du trafic cycliste ni couvert par une étude de corridor. Nous demandons au canton d'initier la planification et de mettre en œuvre le projet au cours des dix prochaines années.

Destinataire
– Grand Conseil